

Organisation

**Avenir
Cycliste
Cusset**

www.accusset.com

Dimanche 04 Avril 2021



King Jouet

BRICO MARCHÉ

BONY AUTOMOBILES



**OPTIQUE
DERBOUX**

Cusset

Allier
le Département



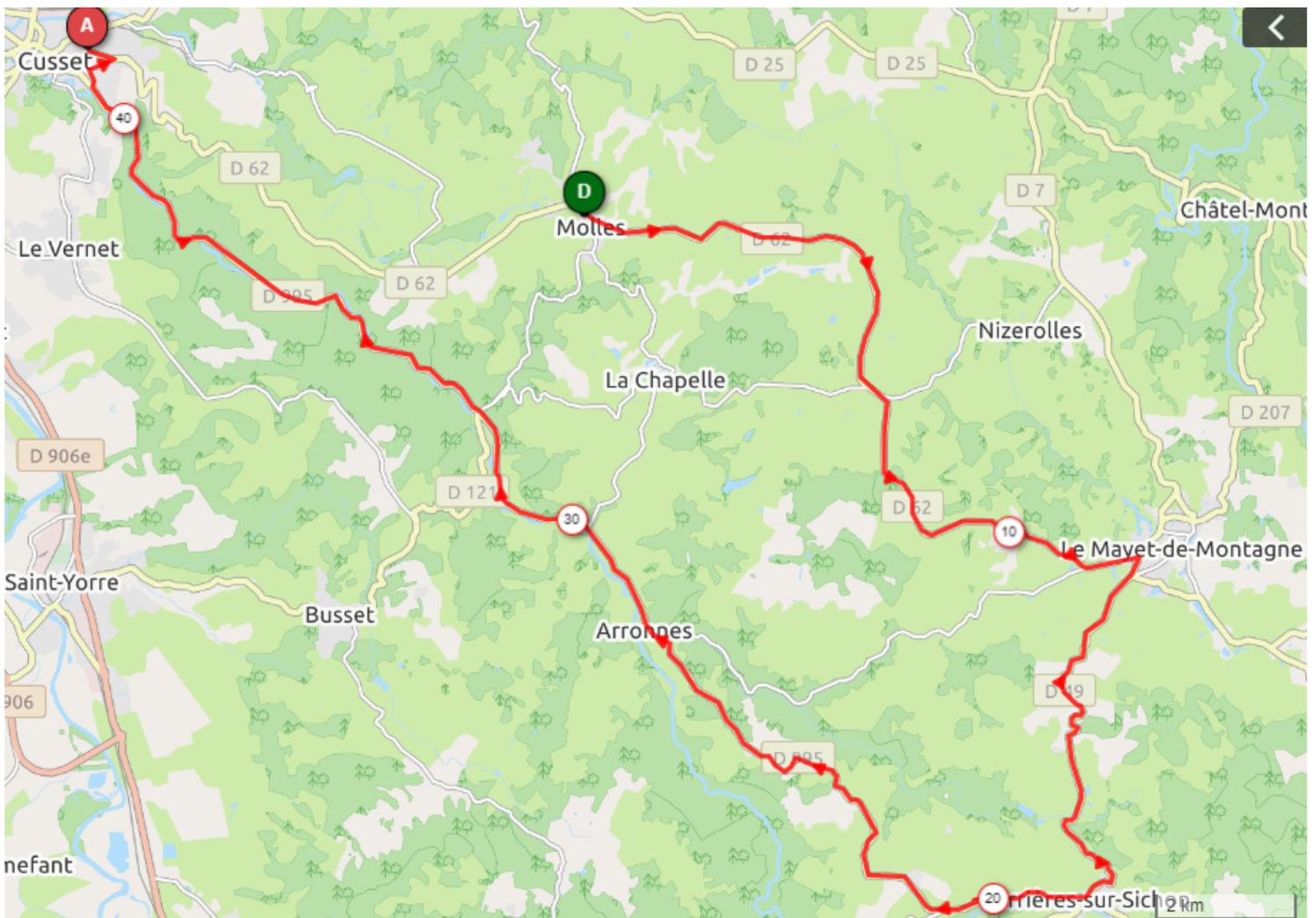
**FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

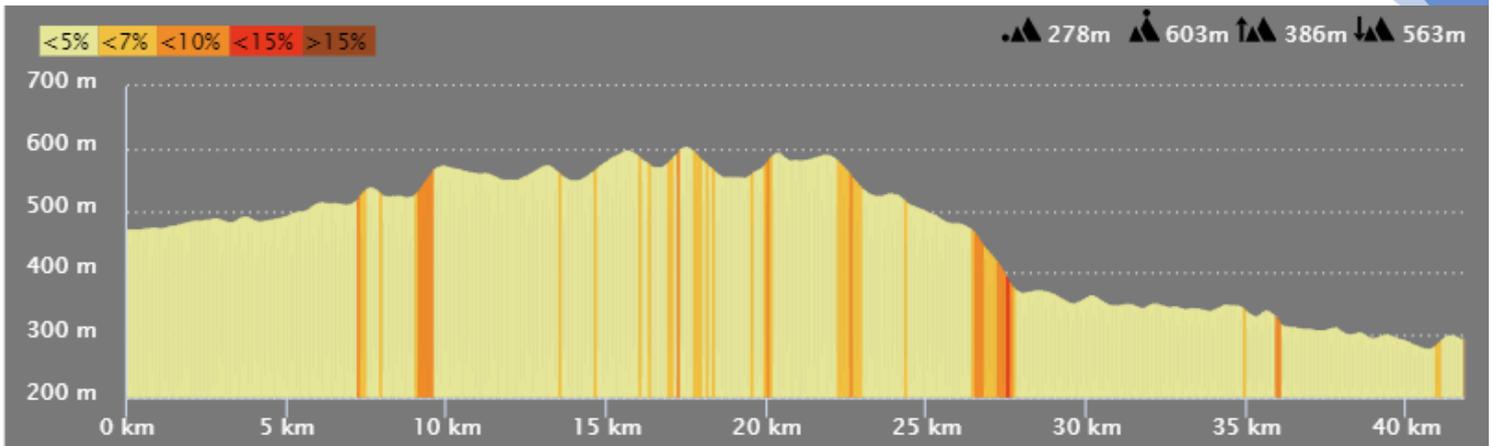


Edito : Pour la deuxième fois en quelques mois, l'Avenir Cycliste de Cusset reprend et sauve un Championnat Auvergne-Rhône-Alpes. L'organisation d'un Championnat régional de Contre-la-Montre par équipes est une première pour notre structure. Alors que les annulations s'enchaînent, dont certaines concernent nos épreuves, recevant du public dit «non-prioritaire», nous souhaitons sauver ces Championnats alors prévus le 27 Mars en Haute-Savoie, dont l'annulation avait été annoncée il y a quelques semaines. Cette épreuve atypique et spectaculaire, comporte de multiples intérêts pour les équipes, aussi bien régionales que nationales.

Cette épreuve ne peut s'organiser sans le concours de la préfecture de l'Allier, de la Ville de Cusset, de la commune de Molles, des municipalités traversées ainsi que de l'ensemble des bénévoles de l'Avenir Cycliste de Cusset. Nous remercions le Comité Auvergne-Rhône-Alpes FFC pour leur confiance et leur aide !

Le circuit (41,5Km) :





12689670-track-1615887513-785.gpx

Code Open Runner 12689670

Informations techniques :

2 Formules :

Trophée Régional de Contre-la-Montre par Equipes :

- Par équipe de 5 ou 6 coureurs (Prioritairement réservée aux équipes composées de coureurs dits "prioritaires").
- L'épreuve pourra être ouverte, sur invitation, à des équipes de Division Nationale hors région.

Championnat Auvergne-Rhône-Alpes de Contre-la-Montre par Equipes :

- Par équipes de 4 coureurs.
- Ouverts aux équipes de Division Nationale 1, 2, 3 hommes, aux équipes de Division Nationale femmes, aux équipes "100% Juniors" (Clubs, Comités Départementaux ou Entente Juniors) et aux équipes de clubs, dans la limite des quotas disponibles.

Inscription du public dit prioritaire (N1, 1^{ère} Cat., SHN...) : Avant le 19 mars – 9H.

Inscription via le bulletin Excel ci-joint, à retourner à s.douens@auvergnerhonealpescyclisme.com

Inscription du public dit non-prioritaire (Juniors, 2^{ème} & 3^{ème} Cat.) : A partir du 22 Mars sur invitation du club organisateur. Les coureurs Juniors, ou 2^{ème} cat. inscrits sur les listes ministérielles doivent le mentionner sur leur bulletin d'inscription, pour les calculs de quotas.

Tarif : 10€/Coureur à régler sur place en chèque.

Règlement :

Art 1_ Organisation

Les Championnats Auvergne-Rhône-Alpes de contre-la-montre par équipes & le Trophée Régional de contre-la-montre par équipes sont organisés par l'Avenir Cycliste de Cusset, sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. L'épreuve se dispute le dimanche 04 Avril.

Art 2_ Participation

Les épreuves sont ouvertes aux catégories Juniors H, Seniors H et Seniors F, sous les conditions édictées ci-dessus. Le nombre d'équipes composées de coureurs prioritaires déterminera le nombre d'équipes composées de coureurs non-prioritaires que nous pourrions accueillir sur l'épreuve.

Aucun engagement sur place ne pourra être accepté.

Art 3_ Permanence

La permanence de départ et d'arrivée se tiendra au Stade Jean Moulin (Avenue Emile Guillaumin, 03300 Cusset), à partir de 10h00.

Art 4_ Classements

Le temps sera retenu sur le 3^{ème} coureur, qu'il s'agisse du Championnat ou du Trophée Régional.

Les classements seront établis avec l'appui d'un logiciel informatique (transpondeurs).

Tout transpondeur non-rendu à l'issue de l'épreuve sera facturé 65€.

Art 5_ Sécurité

Des signaleurs seront présents sur les carrefours importants du parcours, et chaque équipe sera couverte par une moto ouvreuse. Cependant, la circulation n'est pas fermée, et les coureurs ont l'obligation de rester sur la voie de droite.

Chaque coureur décroché par son équipe ne sera plus sécurisé par la moto ouvreuse, il devra par conséquent respecter le code de la route pour rallier l'arrivée.

Art6_ Anti-dopage

Le règlement anti-dopage de la FFC s'applique intégralement à l'ensemble des épreuves.

Il se déroulera au Stade Jean-Moulin – Cusset.

Art7_ Protocole

Les 3 premières équipes de chaque épreuve devront se présenter au protocole, dans un délai de 10 minutes suivant l'arrivée de la dernière équipe.

Protocole établi en respect des règles sanitaires éditées par la FFC.

Art8_ Respect de l'environnement

Le jet d'emballage (Barres, gels...) et de bidons est strictement interdit, et sanctionné par les arbitres.

Art9_ Spécificités de la discipline

Le règlement FFC s'applique à l'ensemble des spécificités du contre-la-montre par équipes (Matériel, Equipes en course, Véhicules suiveurs...)

Art10_ Ordre de départs.

L'ordre et les horaires de départ seront communiqués au minimum, 48h avant l'épreuve, par mail aux équipes, et sur la page de l'Avenir Cycliste de Cusset.

CONSIGNES SPECIFIQUES LIEES A LA SITUATION SANITAIRE

1- Une seule personne par équipe est autorisée à se rendre à la permanence de départ et d'arrivée, au stade Jean Moulin à Cusset. Les mesures COVID (port du masque, distanciation et désinfection des mains) devront être respectées.

2- Un seul véhicule par équipe est autorisé à se rendre sur la zone de départ, à Molles.

La prise des dossards, le contrôle des vélos, le stockage des véhicules autre que celui habilité à suivre l'équipe se feront sur le lieu d'arrivée : Rue Emile Guillaumin.

3- Les coureurs disposeront d'une zone d'échauffement longue de 8 kilomètres, entre le Stade Jean Moulin à Cusset, et le départ de l'épreuve à Molles.

4- Seuls les coureurs au départ sont acceptés sur la zone de départ.

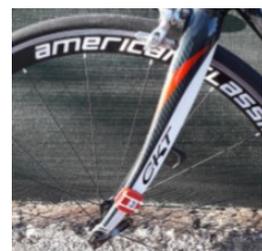
Exceptionnellement et pour éviter les "rassemblements", les coureurs se présenteront dans la zone de départ 5 minutes avant leur horaire de départ. Le contrôle du matériel s'effectuera au Stade Jean Moulin à Cusset.

5- Les Directeurs Sportifs devront récupérer les vêtements de leur coureur juste avant que ceux-ci n'arrivent dans la zone de départ.

Les coureurs devront se délester de leur masque au dernier moment.

6- Dossards et transpondeurs : Chaque équipe se verra remettre une enveloppe avec les dossards, les transpondeurs et colliers à utiliser, ainsi qu'une liste de partants et les horaires de départ.

Chaque coureur devra porter un dossard, à placer au centre du dos, et chaque vélo devra être équipé d'un transpondeur à placer sur la fourche avant.



7- Aucun affichage des temps d'arrivée ne sera fait au podium pour éviter les attroupements. (Mesure COVID). Les temps/classements seront disponibles en direct sur le site : www.genialp.com, rubrique Résultats, "Championnat AURA clm 2021" ou "Challenge AURA clm 2021"

8- Retour du matériel : Pour le retour des dossards, les remettre dans le sac à la personne de permanence sur le site d'arrivée. (Stade Jean Moulin).

Pour le retour des transpondeurs, après les avoir fait identifier visuellement par la personne de permanence au stade Jean Moulin, les déposer dans le carton prévu à cet effet.

Nous comptons sur le sérieux et la responsabilité de tous pour faire que cette épreuve se déroule bien, et que les consignes sanitaires soient parfaitement appliquées. Nos organisations futures, dont le Championnat AuRa Elite, en dépendent.

Bonne route à tous ! 😊

Numéros utiles :

Jacques Dupré (Président) : 06.81.47.04.41

Mathilde Dupré : 06.68.12.22.85

Service médical : 1 ambulances & 1 poste fixe de secouristes.

Urgences :

Centre hospitalier Jacques Lacarin

Boulevard Dernière – 03200 VICHY

